UNIVERSITÉ LAVAL | Commission des affaires étudiantes

**Procès-verbal de la 468e séance de la Commission des affaires étudiantes**

du jeudi 17 septembre 2026 de 9h à 12h - salle 1682 du pavillon Jeanne-Lapointe

---

**Personnes présentes :**

Mme Pascale Bédard, FSS
Mme Najat Bhiry, présidente
Mme Marie-Renée Blanchet, représentante de la doyenne FESP
M. Jonathan Bolduc, FMUS
Mme Mahité Breton, secrétaire
Mme Sinnian Chalifour, CADEUL
Mme Geneviève Champoux, directrice de la Direction des services aux étudiants
Mme Pénélope Daignault, FLSH
M. Michel De Waele, représentant de la vice-rectrice, VREAE
Mme Martine Duquet, agente de bureau
M. Louis-Vincent Grand'Maison, ÆLIÉS
Mme Evelyne Guay, chargée d'enseignement
Mme Véronique Jolin, CADEUL
Mme Jocelyne Kiss, FAAAD
Mme Thérèse Laferrière, professeure titulaire FSÉ, invitée
Mme Lou Lajoie, CADEUL
M. Louis-Xavier Lamy, ÆLIÉS
M. Pierre Leclerc, FMED
Mme Émilie Saulnier-Talbot, FSG
M. Émilien Villeneuve-Mailhot, CADEUL

**Personnes absentes :**

**Personnes excusées :**

## 1. Bienvenue

Après avoir constaté le quorum, la séance débute à 9h01 sous la présidence de Najat Bhiry, qui souhaite aux membres une excellente rentrée universitaire. Elle accueille officiellement deux nouveaux membres : Jonathan Bolduc, professeur à la Faculté de musique, et Lou Lajoie, représentante de la CADEUL.

**2. Adoption de l'ordre du jour de la 468e séance**

L'ordre du jour suivant est soumis à l'adoption et adopté à l'unanimité.

1. 9h - Bienvenue;
2. 9h02 - Adoption de l'ordre du jour de la 468e séance;
3. 9h05 - Adoption du procès-verbal de la 467e séance du 14 mai 2026 :
    3.1. Notes de séance de la 467e séance.
4. 9h08 - Affaire découlant des procès-verbaux, informations de la présidente, informations et questions des membres;
5. 9h12 - Présentation du mandat 2026-2027 de la Commission des affaires étudiantes;
6. 9h15 - Adoption du rapport d'activités 2025-2026 de la Commission des affaires étudiantes;
7. 9h30 – Présentation et discussion de la version préliminaire de l'avis prospectif 2025-2026;
8. 10h15 - Pause;
9. 10h30 - Présentation de Thérèse Laferrière, professeure titulaire à la Faculté des sciences de l'éducation : *De la Loi 23 aux profils des diplômé.es : anticiper les risques de désalignement* :

    **Lecture** : Deux courts chapitres extraits de l'ouvrage suivant : T. Laferrière, D. Savard, M.A. Éthier, H. Makdissi et S. Allaire (dir.), *Le PL23 et l'INEE : excellence ou standardisation en éducation ? Réserves et propositions d'universitaires.*

    **Note** : La *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation* (le projet de Loi 23), adoptée en 2023, modifie entre autres l'enseignement au primaire et au secondaire. Ses impacts risquent donc d'affecter les profils des étudiantes et étudiants à l'horizon de 2035. La présentation de Thérèse Laferrière porte sur ce sujet, et les chapitres ci-dessus donnent un aperçu de ces impacts.
10. 11h45 - Varia;
11. 12h - Levée de la séance.

## 3. Adoption du procès-verbal de la 467e séance du 14 mai 2026

Le procès-verbal de la 467e séance est adopté avec correction mineure.

### 3.1 Notes de séance de la 467e séance

Les membres ont pris connaissance des notes de la 467e séance et les approuvent.

## 4. Affaire découlant des procès-verbaux, informations de la présidente, informations et questions des membres

La présidente indique que les principales informations relevant des travaux en cours seront abordées dans le cadre des points subséquents portant sur les mandats de la commission, le rapport d'activités et l'avis prospectif. Aucun autre sujet n'est soulevé par les membres.

## 5. Présentation du mandat 2026-2027 de la Commission des affaires étudiantes

La présidente explique qu'au cours des travaux réalisés durant l'année précédente dans le cadre du mandat prospectif, deux enjeux se sont démarqués. Ils ont été retenus à titre de sujets susceptibles de constituer le prochain mandat de la Commission.

Le premier concerne l'intégration des étudiantes et étudiants autochtones ainsi que la valorisation des cultures, des savoirs et des perspectives des Premiers Peuples à l'Université Laval. La présidente rappelle que la croissance du nombre d'étudiantes et étudiants autochtones, les initiatives institutionnelles mises en place au cours des dernières années, ainsi que l'ouverture prochaine de la Maison des Premiers Peuples sur le campus créent un contexte propice à une réflexion approfondie sur les expériences étudiantes, l'intégration, le dialogue interculturel et la reconnaissance des savoirs et des points de vue autochtones au sein de l'université. Le mandat sera exécuté sous l'angle de la perspective étudiante, tant allochtone qu'autochtone.

Le second thème concerne la santé mentale étudiante. Bien que cet enjeu soit reconnu depuis quelques années, sa complexité, sa persistance et des facteurs et manifestations nouvelles – notamment la précarité financière, l'insécurité alimentaire, les enjeux liés à l'hébergement, la surcharge de travail, l'hyperconnectivité ainsi que les défis, plus présents que jamais, de conciliation entre les études, le travail et la famille – rendent pertinent un nouvel examen.

La Commission a finalement retenu comme mandat pour 2026-2027 une réflexion portant sur la perspective étudiante sur l'intégration des personnes autochtones, de leurs cultures et de leurs savoirs à l'Université Laval. Ce mandat vise à examiner les enjeux actuels, les aspirations des communautés concernées ainsi que les pistes de transformation permettant de poursuivre les progrès réalisés au cours des dernières années. Les réflexions seront enrichies par des rencontres avec des étudiantes et étudiants autochtones, des

aînées et aînés, des expertes et experts ainsi que des représentantes et représentants des services concernés.

Les membres expriment un accueil favorable à cette proposition.

La présidente invite les membres à participer aux activités liées à la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, le 30 septembre 2026.

**6. Adoption du rapport d'activités 2025-2026 de la Commission des affaires étudiante**

Le rapport d'activités est présenté aux membres. La présidente rappelle les principales réalisations de la Commission au cours de la dernière année, notamment l'achèvement et le dépôt de l'avis portant sur les systèmes d'intelligence artificielle générative ainsi que les travaux associés à l'avis prospectif sur l'évolution des profils étudiants à l'horizon 2035. Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité avec corrections mineures.

**7. Présentation et discussion de la version préliminaire de l'avis prospectif 2025-2026**

Une version préliminaire de l'avis prospectif portant sur l'évolution des profils étudiants à l'horizon 2035 a été soumise aux membres afin de recueillir leurs commentaires et suggestions, notamment quant à la projection prospective des tendances identifiées.

Les contributions des membres serviront à bonifier la version subséquente du document.

**8. Pause**

**9. Présentation de Thérèse Laferrière, professeure titulaire à la Faculté des sciences de l'éducation : De la Loi 23 aux profils des diplômé.es : anticiper les risques de désalignement**

La Commission accueille Thérèse Laferrière, qui vient présenter une réflexion portant sur les effets potentiels du projet de loi 23 (PL23, devenu une loi) au primaire et au secondaire et, par conséquent, sur les cohortes étudiantes susceptibles de fréquenter l'université à l'horizon 2035. Le PL23 a été adopté à l'Assemblée nationale en décembre 2023 sous le nom de *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation.*

La présentation aborde notamment la centralisation accrue du système scolaire, l'accent mis sur les indicateurs de réussite et la valorisation de pratiques pédagogiques davantage orientées vers des apprentissages mesurables. Cette évolution pourrait influencer les profils des futures étudiantes et futurs étudiants universitaires, particulièrement dans un

contexte marqué par l'essor de l'intelligence artificielle et par des signes de recul de certaines compétences observés dans les résultats récents du PISA.

Les membres conviennent que ces réflexions alimenteront utilement la poursuite de l'avis prospectif sur les profils étudiants à l'horizon 2035.

**10. Varia;**

Aucun sujet n'est soulevé.

**11. Levée de la séance.**

Après proposition, la séance est levée à 11h55.

Mahité Breton,
Agente de recherche et de planification

Najat Bhiry,
Présidente

Le 28 septembre 2026